

Extraction illicite de sable blanc à Tohouè, commune de Sèmè-Kpodji, un crime environnemental de plus au Bénin

Si l'exploitation de sable est sévèrement encadrée dans les pays développés, tel n'est pas le cas dans les pays en développement. Au Bénin, plusieurs réseaux illicites de trafiquant de sable opèrent sans être inquiétés surtout dans les zones côtières.



C'est le cas dans la commune de Sèmè-Kpodji précisément dans l'arrondissement de Tohouè où depuis quelques jours, une société envisage détruire la réserve naturelle à travers un plan d'extraction illicite du sable blanc au vu et au su des autorités locales.

Le site convoité est hébergé par la forêt galerie de Tohouè. De notre réseau d'activistes écologistes, source bien informée, on apprend que la semaine dernière, l'entreprise aurait déjà creusé sur le site. Pire, la machine d'extraction est installée dans la soirée de ce mardi 22 Février 2022 devant le refus catégorique des populations riveraines en majorité autochtones.

Des informations reçues de notre source font état de ce que certaines autorités locales soutiennent mordicus ce crime environnemental en cours sous prétexte de pouvoir répondre à la problématique du chômage des jeunes.

Si les intentions sont exécutées, cette extraction du sable blanc dans la forêt galerie de Tohouè sera effective à partir ce jour mercredi 23 Février 2022. Une forte pression anthropique qui non seulement affectera profondément les

espèces animales et végétales de ce milieu naturel mais aussi s'accéléra la dégradation avancée du sol avec comme conséquence une augmentation des risques d'inondation.

Des cas d'intimidation et de corruption pour asseoir leur besoin

Après l'air et l'eau, le sable est la troisième ressource la plus utilisée de la planète. Il fait illicitement objet de toutes les convoitises bien qu'il joue un rôle primordial dans la construction Bâtiment et des Travaux Publics.

Ayant compris les dangers auxquels elles feront face, les populations riveraines se sont insurgées contre cette pratique. Mais, elles se sont retrouvées, intimidées par les acteurs de cette affaire qui leurs ont promis la prison et la mort comme dans un certains cas à Djèrègbé apprend t-on.

Ce bras de fer, en cours, illustre bien à lui seul les défis des Etats de l'Afrique de l'ouest et plus précisément du Bénin, à lutter efficacement contre les crimes environnementaux devenus récurrents.

Toutefois, les populations riveraines appellent au secours les autorités, organisations non gouvernementales et scientifiques à une mobilisation pour annuler à jamais ce plan de crime environnemental très imminent qui plane sur la forêt galerie de Tohouè, commune de Sèmè-Kopdji.

Nous vous revenons avec de plus amples informations prochainement sur les tenants et aboutissants d'un tel acte ainsi que les noms et prénoms, mode de trafic des présumés faussaires.

Megan Valère SOSSOU

Désinstallation du dispositif d'extraction du sable à Tohouè/Sème-Kpodji

Dans un récent [article](#) le Journal Santé Environnement a dénoncé un fait de crime environnemental sur le point d'être commis. En effet, il s'agissait d'un plan d'extraction illicite de sable blanc dans la forêt de Tohouè commune de Sème-Kpodji, dévoilé.



Cette alerte lancée et relayée par notre réseau d'activistes écologistes, par le quotidien [Daabaaru](#) et surtout les tractations de la **Plateforme Pro-Environnement**, vient aboutir heureusement alors que nos investigations remontent déjà vers les présumés auteurs, leurs réelles incitations et leur mode de fonctionnement.

Et pour cause, nous apprend notre source sur place, après qu'une délégation de l'Agence Beninoise pour l'Environnement, accompagnée d'un agent communal, des forestiers et des agents de la direction départementale du cadre de vie soit venue intervenir en faveur des populations riveraines, le dispositif d'extraction du sable a été déplacé ce vendredi 25 Février 2022.



Ce dispositif d'extraction du sable installé la veille de notre première publication est désinstallé.

Pour quel autre endroit et quel autre but ? Est ce une stratégie pour revenir en force ? Les menaces de mort et d'emprisonnement vont elles suivre ? Bien malin qui pourrait répondre à ces interrogations.



Toutefois, la veille citoyenne doit être de mise pour sauvegarder l'environnement à plus forte raison le sable, 3e ressource naturelle la plus exploitée au monde.

Megan Valère SOSSOU

1er Congrès des Réseaux Africains de Conservation des Tortues Marines au Bénin

[Nature Tropicale ONG Bénin](#) co-organise avec les réseaux spécialisés [Sea Turtle African Team – Rastoma](#), [Wastcon Africa](#) et [North Africa Sea Turtles Network - «NASTNet»](#), le Premier Congrès des Réseaux Africains de Conservation des Tortues Marines.



Un honneur pour le Bénin, d'accueillir un grand rendez-vous qui réunit les acteurs majeurs de la Société Civile Africaine qui œuvrent aux côtés des États pour la conservation des tortues marines sur le continent.

Cette rencontre historique se déroule du lundi 07 au samedi 12 Mars 2022 à l'Hôtel NOAHGARDEN à Akpakpa Cotonou au Bénin.

Pour y arriver, Nature Tropicale ONG invite à une synergie d'actions dans le combat de la sauvegarde des Tortues Marines de l'Atlantique et de la Méditerranée en Afrique.

Megan Valère SOSSOU

Conservation des tortues marines en Afrique : RASTOMA, WASTCON et NAST-Net en congrès à Cotonou

Pour mieux faire face aux menaces qui pèsent sur les tortues marines en Afrique, le Réseau des Acteurs de la Sauvegarde des Tortues Marines en Afrique Centrale (RASTOMA), le West African Sea Turtles Conservation (WASTCON), et le North Africa Sea Turtles Network (NAST-Net), co-organisent un premier congrès sur la conservation des tortues marines en Afrique. L'évènement dirigé de main de maître par Nature Tropicale ONG, s'est ouvert ce lundi 07 Mars 2022 à Cotonou.

Venus de plusieurs pays d'Afrique, les participants sont composés des associations de la société civile, des universitaires, des médias, des populations, des partenaires techniques et financiers.



Photo de famille du 1er Congrès des Réseaux Africains de Conservation des Tortues Marines

L'évènement, co-organisé par Nature Tropicale ONG en collaboration avec les Réseaux spécialisés RASTOMA, WASTCON et NAST-Net a pour objectif de déterminer les enjeux les plus saillants en matière de conservation des tortues marines et bâtir les stratégies adéquates pour relever les défis actuels et futurs.



Allocution représentant du Maire de la ville de Cotonou
Dans son mot de bienvenue, le représentant du Maire de la

ville de Cotonou à cette circonstance, monsieur Paul SEHOUWE, Conseiller Communal s'est réjoui du choix porté sur Cotonou, ville côtière pour abriter ce congrès. Tout en espérant que de belles propositions sortiront des travaux du congrès, la municipalité de Cotonou s'est engagée à jouer pleinement son rôle aux côtés de tous les acteurs pour la mise en œuvre des recommandations du congrès.



Responsables des trois réseaux (RASTOMA, WASTCON, NAST-Net) Ravi de cette première rencontre des trois réseaux de protection des tortues marines en Afrique, Alexandre GIRARD du Réseau des Acteurs de la Sauvegarde des Tortues Marines en Afrique Centrale (RASTOMA) qui boucle 10 ans d'expériences cette année est confiant de la qualité des résultats qui sortiront à l'issue du congrès. Il n'a pas manqué de faire part de l'importance du rôle de rapprochement que joue la protection des tortues marines en Afrique.

Tout en remerciant le challenge relevé pour l'effectivité du congrès, Tidiane DIABY du WASTCON, créé en 2020 et qui comprends six (06) pays côtiers de l'Afrique de l'ouest, a souhaité que les travaux se déroulent dans une bonne ambiance afin que toutes les actions des différents acteurs puissent réellement contribuer à la sauvegarde des tortues marines en Afrique et par ricochet dans le monde.

Pour Jamel Jrijer du NAST-Net, réseau d'expert de la protection des tortues marines en Afrique du Nord, c'est une rencontre technique qui permettra de renforcer les liens de coopérations entre acteurs de protection des tortues marines en Afrique.



Représentant du Ministre du Cadre de Vie Abdel Aziz BABAMOUSA, Directeur Général du Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF), représentant le Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable à cette occasion a rappelé dans son allocution de lancement officiel

du congrès, les différentes menaces qui pèsent sur les espèces des écosystèmes marins et tout l'arsenal juridique et réglementaire mis en place au Bénin en vue de les protéger. Tout en lançant officiellement les travaux du congrès, le représentant du ministre s'est rassuré au regard de la qualité des acteurs présents que de l'atteinte des objectifs escomptés du congrès afin que la protection des tortues marines soit davantage renforcée en Afrique.

Ces différents invités de marque à cette rencontre de haut niveau ont eu le privilège de visiter la mini et riche exposition des posters des participants membres des trois réseaux coorganisateur du congrès.



Directeur Nature Tropicale ONG

Cette rencontre prévue pour durer six (06) jours sera faite d'Assemblées Générales, d'ateliers techniques, d'ateliers pratique, de table ronde, de réunion d'échange et de partage d'expérience, informe Joséa DOSSOU-BOJRENOU Directeur Exécutif de Nature Tropicale ONG, organisation hôte de cette rencontre. Une organisation qui, depuis plus de 20 ans, lutte pour la protection des tortues marines présentes dans les océans du monde.

Bien qu'elles jouent un rôle important dans le maintien de l'écosystème aquatique, les tortues marines qui peuplent les océans depuis plus de 150 millions d'années sont de nos jours menacées de disparition avec plusieurs de leurs espèces classées sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).